# Un écran pare-pluie tout en couleur pour « amener un peu de fun »

**Proposer des protections originales tout en respectant les normes de la réglementation thermique 2012... La société valenciennoise Salola lance sur le marché français un écran pare-pluie unique, qui vient s'ajouter à une vingtaine de produits qu'elle destine aux architectes et aux entreprises du bâtiment.**

PAR MURIELLE TISON-NAVEZ
mtison@lavoixdunord.fr

**VALENCIENNES.** Voilà des années que l'on parle de l'étanchéité à l'air des bâtiments dans les pays du Nord de l'Europe et en Allemagne. Pierre-Alexandre Crespel et Yannick Maréchalle, les deux créateurs de Salola Environnement, s'y sont intéressés dès le début de leur carrière professionnelle, après avoir successivement travaillé dans la même société de production de films plastiques pour les bâtiments, basée à Wattrelos. « *On en était au démarrage de l'écoconstruction et en France, peu de personnes parlaient de l'importance d'emprisonner l'isolant dans de l'air.* » Ces deux copains diplômés à Valenciennes d'un DUT de Techniques de Commercialisation, partis au départ comme managers chez Flunch, finissent donc par se retrouver en 2009. Leur projet ? Lancer une entreprise spécialisée dans la conception et la commercialisation de produits innovants pour le bâtiment, à destination du marché français. La RT 2012 est venue les conforter dans leur métier : « *On a une approche plus technique que les autres. On aide les entreprises en prenant en compte leurs contraintes et en créant donc des produits faciles à utiliser.* » Exemple ? Cet adhésif qui remplace à lui seul cinq produits chez les concurrents.

> ***« Les écrans existaient, mais on était très limité en termes de coloris. Avec Fassawall, on a ce que l'on veut. »***

Y. Maréchalle montre un échantillon d'un bel orange de l'écran Fassawall, tandis P.-A. Crespel, lui, présente toute la palette.

Mieux, les deux directeurs ont eu l'idée de proposer des formations où sont enseignées ces techniques innovantes désormais imposées-. Leurs clients sont installés dans toute la France. Salola a une gamme d'une vingtaine de produits et il en faut cinq pour faire une étanchéité complète.

Fassawall est leur tout nouveau fer de lance. Ce pare-pluie en polyacrylique est fabriqué aux Pays-Bas. Salola a été choisie par les Néerlandais comme distributeur exclusif pour la France. Son intérêt ? La palette de couleurs dans lequel il peut être décliné et sa résistance. Les architectes l'apprécieraient déjà pour son design et sa fonctionnalité : « *Il donne une identité aux bâtiments.* » On le pose derrière du bois, du verre, du métal du polycarbonate... L'effet est assuré. Des gros chantiers débutent sur Bordeaux. Des réalisations qui devraient avoir leur place sur la carte de visite de la société valenciennoise. ■

*www.salola.fr Tél : 03 27 32 44 12*

**4,3**
M €. Le chiffre d'affaires de Salola Environnement en 2015.
**9.**
Le nombre de salariés.
**3.**
Le nombre de matériaux nécessaires à une bonne isolation : le pare-pluie, sorte de Gore-Tex qui fait sortir l'humidité mais ne la laisse pas entrer ; l'isolant ; et le pare-vapeur(côté intérieur). Les trois, séparés par de l'air emprisonné.
**10**
ans. La garantie pour le fassawall, comme tous les produits du bâtiment. Il est reconnu entre autres pour sa résistance aux UV.

# Dieudonné abonné aux Arènes : il y descendra pour la quatrième fois, en janvier

**PETITE-FORÊT.** Il est passé par ici, il repassera par là. Déjà vu trois fois aux Arènes de Petite-Forêt (dans *Foxtrot* en 2013, *Asu Zoa* en 2014, *La Bête immonde* en février), Dieudonné y est de nouveau attendu en fin de semaine prochaine. Il s'y produira dans un nouveau spectacle, *Dieudonné en paix*, qu'il a commencé à roder en juillet dans « son » théâtre parisien de la Main d'or, d'où il est désormais menacé d'expulsion.

L'étau s'est resserré sur le polémiste, multirécidiviste des dérapages. Condamné en janvier pour un appel aux dons illégal (6 000 € d'amende), en mars pour apologie du terrorisme (deux mois de prison avec sursis) et propos antisémites (22 500 € d'amende), il a écopé de deux mois de prison ferme en Belgique, au mois de novembre, pour incitation à la haine et diffusion de propos discriminatoires, antisémites, négationnistes et révisionnistes !

Cet encombrant garçon, qui continue malgré tout de remplir les salles de spectacle, est annoncé à Petite-Forêt à grand renfort d'affiches. Discrètes, les Arènes, sur Internet, passent sa venue sous silence, exactement comme l'année dernière. Sur son site officiel, Dieudonné M'Bala M'Bala n'a pas ce genre de réticence. Il renvoie ses adeptes valenciennois vers les réseaux de vente habituels en ligne, pour ce qu'il annonce comme son dernier spectacle. On n'est pas obligé de le croire. ■ S. C.

Dieudonné M'Bala M'Bala récidive : il sera à Petite-Forêt le 8 janvier, pour la quatrième fois en quatre ans.